



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92.53.45.28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire	
<i>Edito</i>	p. 1
<i>Info syndicale</i>	p. 2

Dispensé de timbrage GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine
Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://www.snuipp.fr/05>



Déposé le vendredi 29 septembre 2006

**1/2 journées d'information syndicale
sur le temps de travail
Unitaire (SNUipp, SGEN et
Solidaires)**

Ouvertes à tous

syndiqués ou non, titulaires, directeurs, ziliens,
en stage de formation continue, PE2...

Modalités page 2
ou sur notre site Internet : lettres pré-remplies

Edito Bilan...

On peut s'interroger sur le bilan de la journée d'action du 28 septembre. Certes, il est trop tôt pour faire l'analyse détaillée de cette action, néanmoins, le bilan de cette journée est mitigé.

Cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu une grève « éduc » et les revendications portant ne manquaient pas. Peut-être que certains chiffres annoncés sur les effectifs, sur le nombre de postes... peuvent paraître abstraits pour certains collègues, il n'en demeure pas moins que la baisse des moyens est concrète : plus d'intervenants en langue dans les écoles, une formation continue tronquée, des moyens en remplacement insuffisants, de grosses difficultés pour l'intégration des élèves en situation de handicap, les problèmes liés à la direction d'école, le socle commun, la lecture... la liste n'est pas exhaustive. Et pourtant, la communauté éducative a du mal à se mobiliser.

Dans ce contexte, il nous apparaît plus que nécessaire de rencontrer la profession et de débattre. C'est pourquoi le SNUipp organise une campagne d'information syndicale à destination de tous les collègues du département, en intersyndicale avec le SGEN et Solidaires. S'il est urgent de nous exprimer et de réagir sur la mise en place de l'inspection « nouvelle-ancienne » formule, les autres points évoqués ci-dessus seront à débattre.

Venez nombreux, résistez aux pressions !

Geoffroy CHEVALIER

Rendez-vous...

... en octobre à :

- **Gap** : samedi 14 octobre
8h30-11h30 École élémentaire Porte-Colombe
- **Briançon** : samedi 14 octobre
9h00-12h00 centre culturel salle des associations
- **Saint-Bonnet** : mercredi 18 octobre
8h30-11h30 École élémentaire de Saint Bonnet
- **Serre** : vendredi 20 octobre
13h30-16h30 Lieu à préciser
- **Embrun** : vendredi 20 octobre
14h00-17h00 École élémentaire Pasteur
(Éviter de se garer devant l'école sous peine de PV)

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ouverte à tous, syndiqués ou non

Demi-journées d'information syndicale unitaire



Ordre du jour

- 1 Inspection
- 2 Actualités locales et divers.

Prenons la parole !

Participez nombreux aux infos syndicales !

Ecole Publique de

LETTRE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation en vigueur (décret du 28 mai 1982, circulaire du ministre de l'Education Nationale du 16 janvier 1985), une réunion d'information syndicale pour les enseignants aura lieu le

Ce droit est reconnu à tous les salariés dans leur entreprise.
Il n'y aura pas de classe cette demi-journée.

Fait à, le

L'instituteur(trice)

LETTRE A ADRESSER A L'IEN

Cachet de l'école

Madame ou Monsieur
l'IEN

Conformément à la circulaire du 16 janvier 1985, les personnels soussignés de l'école de vous informent qu'ils participeront à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp.

Le.....
À.....

Nom Prénom Emargement

Modalités de participation

Informez les parents et l'IEN de la circonscription rapidement.
NE PAS ATTENDRE LA DERNIERE LIMITE !!!

La représentativité du SNUipp ne souffre aucune contestation, vous pouvez participer à cette réunion en toute tranquillité.

Pas de coup bas ! N'hésitez pas à contacter la section en cas de problème.

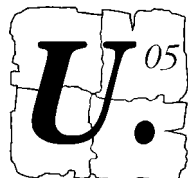


Partie
à retourner
à l'école
datée
et signée

Information sur la demi journée du

Date :

Signature :



N'attendez pas, syndiquez-vous !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.